

# Compte rendu conseil municipal de Minerve

**Séance du** 26 octobre 2022

**Conseillers Municipaux** : 11

**L'an** deux mil vingt deux

**En exercice** : 11

**et le** 26 octobre

**Présents** : 8

à 18 heures 00, **le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier VORDY.**

**Date de la Convocation**

22 octobre 2022

**Présents** : Catherine Coindre, René Miralles, Barbara Schulz, Frédéric Peyras, Jean-François Ramquet, Brice Marcouire

**Procuration** : Fabienne Suwala ayant donné sa procuration à Catherine Coindre.

**Absents** : Olivier Calvet, Julien Gardiennet

**Secrétaire (s)** : Jean-François Ramquet

## **Ordre du jour :**

- Vidéo surveillance
- Demande de subvention hors programme gîte
- Plantation des arbres programmation 2021 et 2022
- Travaux adduction eaux des Aliberts
- Comité des fêtes
- Divers

## **Vidéo surveillance synthèse offre**

Des devis ont été sollicités selon le cahier de charge issu du rapport sécurité du gendarme référent sécurité. 4 offres ont été reçues.

Chaque offre a été déposée dans les délais et c'est convenable.

Le conseil accepte à l'unanimité d'attribuer le marché à la société LENS.

## **Demande de subvention hors programme gîte.**

Les gîtes municipaux ont besoin d'une rénovation au standard de qualité contemporain et une adaptation aux normes de sécurité et de conformité.

Un dossier de subvention hors programme a été établi et déposé au département. Il comprend la rénovation de la toiture, l'adaptation et la transformation des sanitaires, la mise aux normes de l'électricité et le renouvellement des convecteurs et la création d'un nouvel espace cuisine ergonomique et intégré dans l'espace de séjour, qui sera lui-même modernisé.

Une subvention pour un montant de 24.000€ va être sollicitée et est attendue sur une estimation budgétaire de 38.500€. Le solde devra être pris en charge par la municipalité. Le conseil marque son accord à l'unanimité.

Le conseil municipal décide également de réaliser des petits aménagements dans le gîte d'étape, enlèvement des plaques obturant la luminosité au profit de rideaux et/ou de films plastiques, aménagement de la petite chambre en espace rangement et accès à la pièce d'eau pour le gîte principal.

### **Plantation des arbres programmation 2021 et 2022**

Comme l'année précédente, la commune a introduit une demande au programme 8.000 arbres du département. Ces arbres seront affectés à la réalisation du théâtre de verdure.

Le conseil municipal marque son accord à l'unanimité.

### **Personnel**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir Jef Ramquet comme secrétaire de mairie.

Ce dernier démissionnera du conseil au 31 octobre 2022. Celui-ci étant son dernier.

### **Travaux adduction eaux des Aliberts**

Suite à des fuites entre la route et le chemin des Aliberts, il est nécessaire d'entreprendre des travaux de réparation et de faire venir une machine-trancheuse pour la réalisation de la tranchée.

Le compteur sera placé à la limite de propriété.

La partie du compteur au privé sera à charge du propriétaire.

Le conseil marque son accord à l'unanimité.

### **Comité des fêtes**

Organisation d'un moment convivial avant fin 2022 à la salle du peuple pour réamorcer le comité des fêtes. Un budget de 300€ est sollicité auprès de la mairie pour l'occasion. La mairie soulignerait ainsi son soutien à une dynamique future pour le village, mais sans en être l'opératrice.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **Divers**

Monsieur le maire informe le conseil d'un projet de maison de santé avec embauche de médecins salariés embauchés par la mairie. Création d'un SIVU pour l'occasion. A suivre.

Pour information, la conseillère Barbara Schultz informe sur la situation des recettes du parking. A ce jour, 101 460 euros de recettes, pour 29 286 voitures comptabilisées. Par rapport à l'année précédente, les chiffres sont en croissance.